LES BREVES N° 26

DURMENACH

Conseils municipaux du 29 juin et du 20 juillet 2012

Affaires d'urbanisme

- Parallèlement à la mise en vente de plusieurs propriétés jouxtant la propriété Demange, une réflexion sur le projet d'aménagement du Niedererberg est engagée et des aménageurs ont été contactés. Des projets d'aménagements du site seront présentés dès cet automne.

- Le permis concernant la rénovation de la Mairie/Poste a été déposé après concertation au sein du Conseil Municipal. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 196 500€ HT, dont 146 725€ HT de travaux liés à l'accessibilité.

- Des travaux de mise en conformité électrique seront réalisés par l'Ent. Koch de Bouxwiller aux vestiaires de l'ASD. Le montant de ces travaux s'élève à 4 660€ HT.

- Le projet de columbarium présenté par les Ets Zanchetta a été retenu, il s'élève à 21 180€ HT et consiste en la mise en place de 8 cavurnes pouvant accueillir chacune 4 urnes et d'un Jardin du Souvenir répartis de part et d'autre d'un sentier. L'aménagement de cet espace sera conçu de manière à pouvoir évoluer au gré des besoins. Les travaux seront réalisés avant la Toussaint.

- Le conseil a approuvé le projet de réouverture du Niesbach, ce projet s'élève à 159 885€ HT et délègue la maîtrise d'ouvrage des travaux au Conseil Général.

- Le projet d'aménagement de la promenade de l'Ebertswinkel inscrit dans le programme d'action du GERPLAN Ill et Gersbach a été approuvé, il s'élève à 3 736€ HT pour la fourniture des panneaux et pupitres. Les travaux seront réalisés par des habitants bénévoles.
- L'aménagement paysager des îlots en entrée d'agglomération rue de Ferrette sera repensé. L'objectif étant d'embellir l'entrée du village tout en limitant l'entretien de ces espaces verts.

Affaires générales

- Le projet de revitalisation urbaine permet aux communes depuis 2005 d'intervenir sur les fonds de commerce qui jusqu'alors échappaient au droit de préemption urbain puisque seuls les murs y étaient assujettis. Considérant la nécessité de préserver son commerce local, le conseil municipal décide d'instituer à l'intérieur d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, un droit de préemption sur les fonds artisanaux, de commerce et les baux commerciaux.
- Le montant et les modalités du bail professionnel du cabinet médical ont été fixés. Le loyer s'élève à 400€ par mois et les provisions pour charge à 150€.
- Des dégâts liés au gel ont été constatés à la maison forestière qui est occupée provisoirement par Cédric Levasseur. Les réparations et le remplacement du chauffe-eau ont été pris en charge par l'assurance de la Commune.

- La commune poursuit son programme de mise en place d'éléments contribuant aux illuminations des rues pour Noël. 10 nouvelles structures seront mises en place par les Ets Dietschy pour un montant de 8 040€ HT.
- Quelques données relevées dans le bilan annuel 2011 concernant la forêt communale :

  1 738 m3 commercialisés soit 5,67 m3/ha de bois exploités et vendus.
  Le solde d'exploitation s'élève à 47 910€.
  8 664€ de travaux patrimoniaux, soit 38€/ha.
  Un bilan final qui s'élève à 35 065€, soit 155€/ha.

- Le bois de service attribué par la commune en 2012 se répartit comme suit : 5 stères pour Robert Maurer qui entretient l'horloge de l'église, 15 stères pour la maison forestière et 5 stères à Marie-Rose Walbott qui entretient régulièrement les calvaires de la commune.
- Le Foyer sera mis à la disposition de la Communauté des Communes Ill et Gersbach en juillet dans le cadre des Animations Eté organisées par le service Jeunesse.
- Compte tenu du fait que les produits générés par les activités du Conseil de Fabrique et de la Société d'histoire sont destinés à financer la préservation des bâtiments, archives et objets liés au patrimoine de Durmenach, que ces objectifs de conservation sont ceux qui sont assignés à chaque commune et que ces mêmes produits minimisent d'autant leur impact sur le budget communal, le conseil accorde à ces 2 associations la gratuité de la location du Foyer pour 5 années.
- En janvier 2013 aura lieu un nouveau recensement .

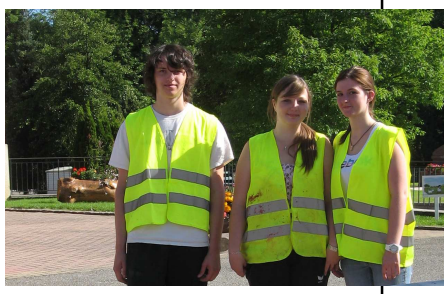

Affaires de personnel

- 6 demandes d'embauche pour les jobs d'été de la commune ont été retenues, il s'agit de Julie Blind, David Muller, Guillaume Radoch, Janet Saber, Priscilla Lerch et Guillaume Peter qui travailleront chacun durant 3 semaines, à raison de 25 heures par semaine.

Communauté des communes Ill et Gersbach

- Les portes ouvertes de la STEP auront lieu le 29 septembre.
- Les travaux planifiés à Durmenach dans le cadre de l'assainissement sont le bassin d'orage, l'élimination des eaux claires rues de Bouxwiller et du Niesbach et la rue de l'Ill, du pont à la pharmacie en tranche conditionnelle. Le marché a été attribué aux Ets Brogle.

Affaires scolaires

- Suite aux nouvelles orientations du C. G., le SIAS participera à hauteur de 35% au cout du transport des élèves du RPI (2 trajets sur les 4 journaliers). La participation de la commune de Durmenach s'élèvera à 2 500€.
- Les effectifs de l'école maternelle à la rentrée seront de 62 élèves, 78 pour la primaire.
- La commune a inscrit 10 000€ de provision au budget 2012 pour le financement d'une étude en vue de la construction d'une école élémentaire intercommunale. La réflexion concernant ce dossier ce poursuivra à l'automne.

Communauté des Communes du Jura Alsacien

- Le dossier de la piscine est retardé. Les architectes ont été invités à présenter un dossier pour la réhabilitation de l'ancienne piscine avec conservation de l'ossature et un autre pour une nouvelle construction.

Journée Européenne de la Culture et du Patrimoine Juifs en France

DURMENACH
2 septembre 2012

10h à 17h	Circuit libre avec plan	« Traces de la présence juive dans le village »
10h à 17h	Expositions	« Les Juifs de Strasbourg au Moyen-âge »
		« Photographies de la vie juive à Durmenach »
11h à 12h	Apéritif concert Yiddish, Place du Foyer	
12h	Repas judéo-alsacien / Sur réservation	
	18 € Pickelfleisch / Desserts / Café / Boissons comprises	
14h à 14h 45	Café Concert Yiddish, Place du Foyer	
15h	Visite guidée du cimetière israélite en cours de restauration	

Réservations pour le repas

Par téléphone jusqu'au 20 août 2012 : 03 89 07 74 40 ou 06 76 06 42 77

CONFIRMATION de RESERVATION

Je souhaite réserver …… places pour le repas judéo-alsacien.

NOM :……**Prénom :** ……

Adresse : ……

……

Téléphone ou Mail : ……

Bon de réservation à retourner accompagné d'un chèque établi à l'ordre de la **Société d'Histoire de DURMENACH**

d'un montant de ……€ (…… X 18 €)

à Anne JEHL 1 rue du stade 68480 DURMENACH

TITRES DE SEJOUR BIOMETRIQUES

TRANSFERT DE L'ACCUEIL DES DEMANDEURS DE TITRE DE SEJOUR

VERS LES SERVICES PREFECTORAUX

Le déploiement du titre de **séjour biométrique**, qui comporte notamment la prise des empreintes digitales de son bénéficiaire, est prévu dans le Haut-Rhin le 14 novembre 2012. En conséquence, il sera nécessaire de transférer l'accueil des étrangers vers les services préfectoraux pour l'ensemble des demandeurs de titre de séjour du département.

Pour toute demande de carte de séjour, et à compter du 1er septembre 2012,

les demandeurs de titres de séjour de **l'arrondissement d'ALTKIRCH** seront accueillis à la

Sous-Préfecture de MULHOUSE.

PERMANENCE DES SOINS SUR LE SUNDGAU

Depuis le 2 avril et compte tenu des spécificités géographiques et démographiques du Sundgau, la Permanence des Soins est assurée par les médecins généralistes libéraux mais uniquement à partir d'un point fixe de garde situé dans les locaux du Centre Hospitalier St Morand à Altkirch.

Les horaires de consultation sont les suivants :

- Tous les jours ouvrables de 20h à 23h
- Les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 12h, de 14h à 18h et de 20h à 23h

Durant les heures de garde et tous les soirs jusqu'à 23h, les patients qui nécessiteront des soins non programmés et qui ne relèvent pas d'une aide médicale urgente, seront adressés à cette consultation médicale de garde après régulation par le SAMU-Centre 15.

Après 23h, les patients seront pris en charge par le SAMU-Centre 15 et transportés si nécessaire vers le service des urgences d'Altkirch ou de Mulhouse.

SANTÉ

CABINET MEDICAL DE DURMENACH

03 89 89 66 00

Collecte de sang

vendredi 14 septembre
de 16h30 à 19h30

Foyer Communal St Georges

Collation, assiette paysanne.

A 18 ans, un nouveau regard...
Je donne mon sang.

Ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin d'information de DURMENACH

Responsable de publication : Sabine DREXLER